



# BULLETIN DE LIAISON



DE L'I.S.R.

N° 49



## Sommaire :

Page 1 : Editorial

Page 2 : Edito suite - Sophrologie magazine

Page 3 : FEPS : Université d'été - Reconnaissance RNCP

Page 4 : RNCP procédure à suivre cas 1&2

Page 5 : RNCP procédure à suivre cas 3

Page 6 : Portes ouvertes ISR - Fête : remise des diplômes le 18/10/14

Page 7 : Rappel pour l'obtention du diplôme - Inscription soirée du 18/10/14

Page 8 : Accompagnement professionnel - Formation en RNV - Calendrier U.V.

Page 9 : Ecoles membres de la FEPS - Carnet blanc - Equipe de l'ISR - S.S.O. - Ouvrages recommandés

## Editorial :

### Bonjour à toutes et à tous !

C'est sous un magnifique ciel bleu, parsemé de quelques rares nuages, que j'écris cet éditorial estival.

Nous avons la chance, sans toujours l'apprécier, de vivre dans un pays, dans une région, où le rythme des saisons nous relie à la nature que nous sommes.

Nous pouvons traverser des moments durant lesquels notre hiver nous oblige à nous interioriser, voire nous refermer. Mes quelques saisons d'expériences semblent toutefois m'apprendre que ces inconforts passagers me relie aussi à mes points d'améliorations, me permettent de mieux percevoir la météo des êtres qui m'entourent et de développer ma qualité de conscience. Et je sais, qu'après l'hiver vient le Printemps ! Premiers nouveaux temps qui signent pour moi – en lien peut-être avec une croyance personnelle liée à mon prénom et à Pâques – l'entrée dans un renouveau très souvent enthousiaste.

Je connais ainsi la puissance des *prophéties auto-réalisatrices*, termes à rapprocher des propos (en 1929) de l'écrivain hongrois Frigyes Karinthy :

« Si cela a échappé à quelqu'un : on appelle *Oracle de Macbeth* (...) les prédictions qui, volontairement ou inconsciemment (...) provoquent ce qu'elles prédisent : ce ne sont donc pas des prédictions à proprement parler, mais des suggestions (...) conscientes ou (...) inconscientes, qui s'immiscent auprès de notre volonté sous le déguisement du stimulus le plus efficace chatouillant notre désir le plus avide, la prescience, afin de l'influencer, d'y implanter subrepticement des éléments de volonté étrangers, de la mettre au service d'une volonté étrangère. »

**Nous avons tous, potentiellement, la capacité de changer positivement, de nous développer.** S'il ne suffit sans doute pas seulement d'y croire, nos croyances, nos pensées, déterminent nos actes et notre destin. La large majorité d'entre-nous chemine ainsi, selon ma perception, vers l'accomplissement de Soi et la plénitude, même si cela reste un processus, un chemin qui n'est pas fait pour être lisse, même si c'est le travail de toute une vie. Peut-être que notre entraînement personnel et sa transmission, le travail individuel de chaque sophrologue et d'autres professionnels dans une démarche existentielle, y contribuent modestement.

Il est possible aussi que notre société devienne de plus en plus « eupsychique », pour reprendre le rêve d'A. Maslow, malgré les focus des médias sur des aspects moins agréables. Si de nombreux printemps semblent nécessaires pour cela, l'essentiel est de célébrer la saison que nous vivons, là où nous sommes...

Vous souhaitant une agréable lecture de ce nouveau bulletin, riche en informations concernant notamment celles très attendues au sujet du **RNCP**. **Karine s'est appliquée à indiquer beaucoup de détails à ce sujet pour éviter les nombreuses et longues sollicitations à ce propos : merci d'en tenir compte.**

Je rappelle qu'il ne s'agit pas d'un « diplôme reconnu par l'Etat » (encore moins d'un Diplôme d'Etat) mais d'un « certificat dont le niveau d'étude est reconnu par l'Etat ». Le fait d'avoir le diplôme privé de l'ISR ne donne pas droit automatiquement au certificat délivré par la F.E.P.S. : détails dans les pages qui suivent.



**Très bel été à toutes et à tous,**

Au plaisir de vous retrouver !

Pascal GAUTIER,

24 juin 2014

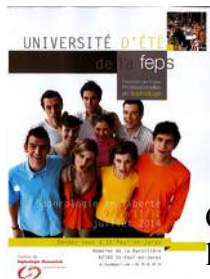
## ***SOPHROLOGIE MAGAZINE***

En septembre 2013, le groupe **HOMMELL** a lancé le trimestriel *Sophrologie, pratiques et perspectives*, un nouveau magazine dédié à l'univers de la sophrologie et de la santé.

Ce nouveau magazine regroupe des **articles de fonds rédigés par les plus grands spécialistes de la sophrologie** et de ses effets. Principalement axé autour de la santé, du monde du travail, de la pédagogie et du sport, le titre rassemble des lecteurs de 30 à 50 ans (dont **80 % de femmes**) ainsi qu'un public de professionnels (sophrologues).



## FEDERATION DES ECOLES PROFESSIONNELLES EN SOPHROLOGIE



### UNIVERSITE D'ETE

**Inscrivez-vous ! Il reste quelques places !**

Renseignements et inscriptions : [ue.feps@gmail.com](mailto:ue.feps@gmail.com)



C'est dans la Loire que cette année du 9 au 12 juillet l'ISH/Jacqueline Baudet organise l'Université d'été de la FEPS. Situé en pleine campagne, sur la commune de St-Paul-en-Jarez, en bordure du parc régional du Pilat, le domaine de la Barollière vous accueillera pour quatre journées de "Sophrologie en liberté".

## LA RECONNAISSANCE AU REPERTOIRE NATIONAL DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE



### Critères d'admission

La certification totale sera octroyée au candidat d'un niveau IV (niveau BAC) ou supérieur.

Pour les niveaux inférieurs, il sera nécessaire d'obtenir une dérogation à faire valoir auprès de la FEPS via l'ISR.

Le candidat devra avoir obtenu le diplôme de l'ISR avec au moins la mention « assez bien » pour l'ensemble des évaluations (appréciations communiquées par écrit avec le diplôme).

Ces éléments correspondent aux quatre domaines de compétences (Référentiel accessible sur notre page : [www.sophrologie-formations.com/vae.html](http://www.sophrologie-formations.com/vae.html)) :

- 1 - entretien pré-sophronique et analyse de la demande
- 2 - construction du projet d'accompagnement – rapport de stage d'application
- 3 - animations des techniques sophrologiques
- 4 - gestion de l'activité professionnelle

Le candidat qui aura obtenu l'appréciation « passable » pour les fiches de travail devra s'inscrire à une demi-journée « Evaluation sur table » sous forme d'épreuve écrite (dates définies par l'ISR).

Le candidat qui aura obtenu l'appréciation « passable » lors des évaluations pratiques (animation de séances) devra repasser l'évaluation lors d'un CF5 ou CF7 (demi-journée).

Cas N°2<sup>2/</sup> : vous avez démarré votre formation (CF1) entre le **7 mai 2009** et le **20 mars 2012 ET** avez obtenu votre diplôme de sophrologue entre le **2 février 2009** et le **19 mars 2014 (promotions 48 à 54)**, vous entrez dans le cadre de la rétroactivité. La FEPS a en effet obtenu le droit de certifier rétroactivement 5 années de diplômés des écoles membres de la Fédération.

Cas N°3<sup>2/</sup> : vous avez démarré votre formation (CF1) avant le **6 mai 2009 (promotion 1 à 47)**, vous entrez dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience ou VAE. Chaque personne concernée peut se manifester auprès de son école de formation pour obtenir la demande de certification VAE 3. ATTENTION : il vous sera demandé, AVANT toute recevabilité, la preuve de trois ans d'exercice d'activité en tant que sophrologue et un minimum de 700 heures de conduite de séances. Ces deux critères non respectés, vos démarches ne pourront aboutir.

1/date de la signature de la convention de partenariat entre les écoles formatrices et la FEPS

2/Modalités détaillées dans la documentation complète disponible par mail.

Cas N°1 : vous avez démarré votre formation (CF1) après le **20 mars 2012 (promotions 55 et suivantes)** et vous avez obtenu votre diplôme de sophrologue après le **19 Mars 2014<sup>1</sup>**, l'ISR vous adressera la documentation complète avec l'envoi du diplôme intermédiaire (minimum 450 h de formation). Vous constituerez ensuite votre dossier qui sera envoyé par votre école au siège de la FEPS.

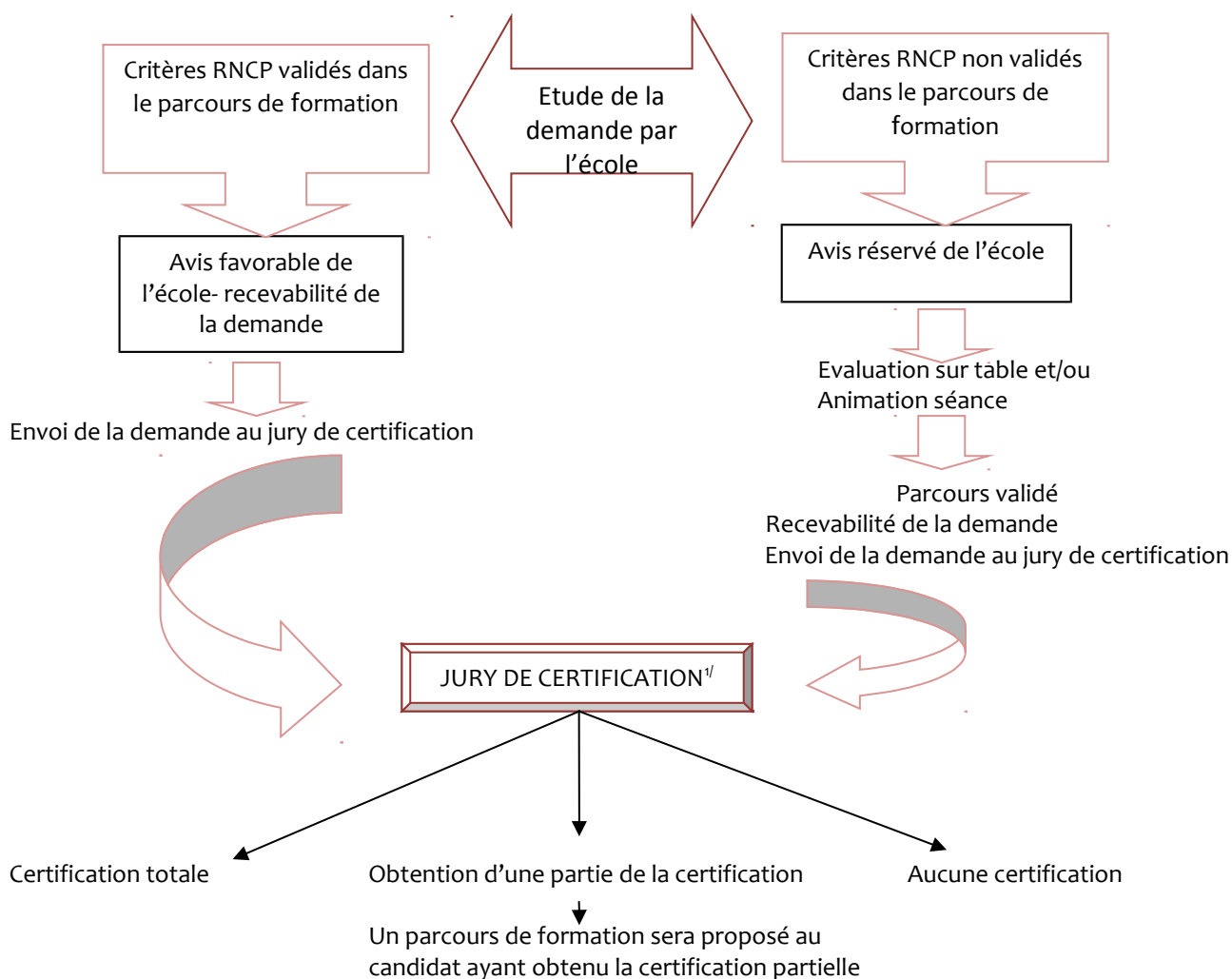
## Procédure à suivre : CAS 1 & 2

Documentation envoyée à la demande du candidat par mail.

Le candidat demandera à son école le formulaire « Demande de certification » avec le coupon prévu à cet effet accompagné d'un chèque de 25 € à l'ordre de l'ISR



Retourner le formulaire de demande complété et signé avec les éléments demandés, accompagnés d'un chèque de 20 € à l'ordre de la FEPS



1/Le jury RNCP se réunit trois fois par an.

### Procédure à suivre CAS 3 : VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Documentation envoyée à la demande du candidat par mail.

Le candidat demandera à l'ISR le formulaire « DEMANDE DE CERTIFICATION », avec le coupon prévu à cet effet accompagné d'un chèque de 25 € à l'ordre de l'ISR



Envoi du dossier par l'ISR



Retourner le formulaire de demande complété et signé avec les éléments demandés.  
La lettre de motivation doit argumenter la demande de titre RNCP par voie de V.A.E.

Etude de la demande  
par l'ISR



envoi du dossier 1 : RECEVABILITE DE LA DEMANDE



Le candidat doit compléter le dossier 1 et fournir les éléments demandés – dossier à envoyer à l'ISR



Recevabilité de la demande



L'ISR enverra votre dossier complet à la FEPS  
**Les dossiers incomplets seront refusés**



A réception du chèque de 400 € la FEPS vous adressera le dossier 2 :  
DESCRIPTION DE VOTRE PARCOURS



Proposition d'accompagnement par la FEPS

#### ACCOMPAGNEMENT – ECOLE AVIGNON

Aide à la description du parcours	Préparation à un entretien avec le jury et/ou une mise en situation professionnelle	Proposition d'un parcours de formation adapté aux 4 domaines de compétences
-----------------------------------	---	---



Parcours accompagnement validé  
Recevabilité de la demande  
Envoi de la demande au jury de certification



JURY DE CERTIFICATION  
AVIGNON

Certification totale

Obtention d'une partie de la certification

Aucune certification



Proposition d'un parcours de formation adapté aux domaines de compétences non validés



## **PORTES OUVERTES – SAMEDI 17 OCTOBRE 2014**

L'Institut de Sophrologie de Rennes ouvre ses portes au public le vendredi 17 octobre 2014 de 10 h à 15 h 30.

Conférences animées par Pascal GAUTIER à 11h et 14 h sur le thème « Mais qu'est-ce que la sophrologie ? ».

Les sophrologues qui souhaitent témoigner de leur expérience sont les bienvenus.



## **FETE DE L'ISR – SAMEDI 18 OCTOBRE 2014**

**Organisation de la journée (gratuite ouverte à tous)**

**A l'ISR, 25 La Migorais 35480 MESSAC**

- 9 h : début des présentations magistrales résumées des stages d'application par chaque diplômé (ordre de passage libre, environ 3 mn par personne), volontiers ponctuées d'ateliers pratiques.
- 12 h 30 : déjeuner libre à l'extérieur de l'ISR.
- 14 h 30 : fin des présentations, ateliers et rencontres.



### **Organisation de la soirée**



*A l'occasion du dixième anniversaire de la reprise de la direction de l'ISR par Dominique AUBERT et Pascal GAUTIER, l'ISR organise une soirée festive.*

**A LA MINOTERIE Le Port 35480 GUIPRY**



- 19 h : apéritif et remise des diplômes (présence obligatoire des diplômés)



### **SOIREE FESTIVE**

avec « cocktail dînatoire »



animée par « Night Vision Evénements »



## Rappel pour l'obtention du diplôme

Pour le **Diplôme** de Praticien en Sophrologie

- **attestation de fin de première année fondamentale** obtenue (rapport de stage validé) ;
- assiduité et ponctualité aux **heures de cours** de l'année d'approfondissement (cycle supérieur) ;
- **heures d'enseignement dirigé**, attestées par écrit ;
- validation des **fiches de travail n° 6 et 7**- la validation de l'ensemble du parcours doit être **préalablement réalisée par Karine par courrier ou courriel** (pour les stagiaires qui n'ont pas encore reçus le diplôme intermédiaire) ;
- présentation magistrale résumée du stage d'application lors de la journée des remises de diplômes.



### Date butoir pour

- ↳ **la réception des rapports de stage : 31 août 2013** (merci de ne pas envoyer vos travaux en « recommandé »)
- ↳ **les fiches de travail n° 6 et 7 : 1er octobre 2013**

*NB : malgré nos précautions, les diplômes envoyés par courrier postal arrivent souvent en mauvais état. C'est aussi pour cette raison que nous vous demandons de les récupérer sur place. (La réédition d'un diplôme cartonné est payante).*

## INSCRIPTION SOIREE DU 18 octobre 2014

Merci de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous avec votre règlement\* avant le 30 septembre 2014 à

### INSTITUT DE SOPHROLOGIE DE RENNES

25 La Migorais 35480 MESSAC



Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée et sous réserve qu'elles soient accompagnées du règlement à l'ordre de l'ISR. Il sera impossible de s'inscrire le jour même.



Nom :	Prénom :	
Adresse :	CP	VILLE
Tél :		
Mail		

### DEMANDE MON INSCRIPTION A LA SOIREE DU 18 octobre 2014

Et je joins pour cela mon chèque* à l'ordre de l'ISR	
Nom : .....	Prénom : ..... x 35 € = 35 €
Nombre de personne supplémentaire.....	x 35 € =
TOTAL.....	

Date :	Signature
--------	-----------

\*chèque encaissé le 6 octobre 2014.  
Après cette date aucun remboursement ne sera possible

**PROCHAIN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL**

à l'I.S.R. avec Enora DENIS les samedis 4 octobre et 13 décembre 2014, de 9h à 12h30

**Public** : sophrologues diplômés en activité (4 pers. min. – 10 maxi)**Coût** : 65 € - Validation de l'Inscription à réception des 15 € d'acompte (à l'ordre d'E. DENIS, 56 av. Edouard Herriot, 56000 Vannes). Inscriptions directement près d'Enora à [ed.sophro@gmail.com](mailto:ed.sophro@gmail.com) ou par courrier postal**FORMATION EN RELAXATION NON VERBALE à l'I.S.R., ouverte à tous**

Niveau I : permet de découvrir la méthode au travers d'un protocole très accessible. Certifiant, ce 1<sup>er</sup> niveau offre la possibilité de pratiquer rapidement dans le cadre professionnel, une séance de qualité de 30 mn.

Niveau II : s'adresse aux personnes ayant validé le Niveau I et souhaitant apprendre le protocole complet et intégrer plus

profondément l'esprit de la méthode. *Le délai entre le Niveau I et II ne doit pas excéder 2 ans.*

**Niveau I : 18,19,20/09/15 Niveau II A : 13,14,15/11/15 - Niveau II B : 18,19,20/12/15**

Il reste quelques places pour 2014 5,6,7/09-14,15,16/11-5, 6, 7/14

Contact : Jean-Marie ROQUET

06.68.13.33.57 - [formation.rnv@gmail.com](mailto:formation.rnv@gmail.com)

[www.relaxation-non-verbale.com](http://www.relaxation-non-verbale.com)

**CALENDRIER Unité de Valeur (stage deuxième année)**

INTITULE	DATES 2014	DATES 2015	DATES 2016
SOPHROLOGIE ET EMOTION		17, 18, 19 septembre	18, 19, 20 novembre
SOPHROLOGIE et STRESS		4, 5, 6 septembre	14, 15, 16 janvier 9, 10, 11 septembre
L'HISTOIRE DE LA SOPHROLOGIE EN PRATIQUES			6, 7, 8 octobre
SOPHROLOGIE ... DU TRAVAIL		28, 29, 30 janvier	24, 25, 26 mars (à confirmer)
SOPHRO SPORTS ET PERF		8, 9, 10 mai	9, 10, 11 décembre
SOPHRO PEDAGO APP...		12, 13, 14 mars	3, 4, 5 mars (à confirmer)
SOPHROLOGIE LUDIQUE ®		19, 20, 21 mai	25, 26, 27 mai (à confirmer)
SOPHRO GESTION DU SOMMEIL		4, 5, 6 juin	11, 12, 13 février 25, 26, 27 août
SOPHROLOGIE NATURE ET SANTE		2, 3, 4 juillet	30 juin, 1er et 2 juillet (à confirmer)
SOPHRO PEDAGO OBSTETRICALE		8, 9, 10 mai	
Sophrologie, Douleur et Cancer		20, 21, 22 février 2, 3, 4 octobre	15, 16, 17 avril (à confirmer)
SOPHROLOGIE ENFANCE ET ADOLESCENCE		3, 4, 5 décembre (à confirmer)	
SOPHROLOGIE ET SEXOLOGIE	5, 6, 7 décembre		9, 10, 11 décembre

Remise des diplômes : samedi 28 novembre 2015 ou 26 novembre 2016

En raison de l'éloignement des dates ce calendrier est susceptible de légères modifications

Nous vous rappelons la possibilité de réaliser une ou plusieurs U.V. dans une autre école de la **Fédération des Ecoles Professionnelles en Sophrologie – F.E.P.S.** - [www.feps-sophrologie.fr](http://www.feps-sophrologie.fr)



## Les 12 écoles membres de la FEPS

<b>EFS MONTPELLIER</b> Norbert CASSINI sophro.fr	<b>EFS LA REUNION</b> Patrick ARIOLE formation-sophrologie-reunion.fr	<b>IFSR AVIGNON</b> Alain ZUILI sophrologie-relacionnelle.fr	<b>ISRA LYON</b> Christian GAGNAIRE sophrologie-rhonealpes.fr
<b>ISR RENNES</b> Pascal GAUTIER sophrologie-formations.com	<b>CFSP PONT L'EVEQUE</b> Richard ESPOSITO cfsp-formation-sophrologie.com	<b>CEAS PARIS</b> Clotilde AUDIN sophrologie-ceas.org	<b>ISH LILLE</b> Jacqueline BAUDET ish-lille.com
<b>ISSO TOULOUSE</b> Alain ROSSIGNOL sophrologie-sudouest.com	<b>IFSMS LIMOGES</b> Véronique DE LUCA formation-en-sophrologie.com	<b>ESNE REIMS</b> Alain CHEVALIER-BEAUMEL esnes1.info	<b>Sophrology Academy</b> Florence PARROT sophroacademy.co.uk



### **CARNET BLANC**

*Mariage de Sylvie COGUENANFF le samedi 5 avril 2014 (promotion 53-11S).  
Nos vœux de bonheurs aux mariés !*

### **EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'ISR**

C'est avec plaisir que nous accueillons au sein de notre équipe Mme Syndie ROHMER, sophrologue en libérale, diplômée de l'I.S.R., Licence de psychologie Université de Nantes, CAP Petite Enfance. Elle animera le stage « Sophrologie enfance et adolescence ».

### **SOCIETE DE SOPHROLOGIE DE L'OUEST**

La S.S.O. vous invite à fêter son quarantième anniversaire à l'abbaye de Saint-Jacut les 13 et 14 septembre 2014.

Renseignements : 06 74 58 65 82 – [marie-edith.pinel@wanadoo.fr](mailto:marie-edith.pinel@wanadoo.fr)

Inscriptions à envoyer à Renée COATANTIEC, trésorière de la SSO, 6 allée Château Noble 35890 LAILLE

### **NOUVEAUX OUVRAGES RECOMMANDES**

- *Recherche d'emploi et sophrologie (reprendre confiance, se projeter dans la réussite, passer à l'action)*, éd. Studyrma, avril 2014, Richard Esposito, Lydia Letondeur (sophrologue, psychologue du travail), Chantal Rimoux (sophrologue, médecin du travail) et Michelle Monnier (sophrologue coach).

- *Guide de sophrologie appliquée*, éd. Elsevier-Masson, 272 pages, avec une équipe de 39 sophrologues de terrain, de 9 superviseurs et assistants non-sophrologues, août 2014.



*L'équipe de l'ISR vous souhaite de  
passer un bel été.*

*Fermeture pour congés annuels  
du 18 juillet au 21 août 2014*



**Le bulletin a été édité par la SARL Institut de Sophrologie de Rennes - 25 LA MIGORAIS - 35480 MESSAC**

Secrétariat : Karine BOULAY, 02 99 34 21 21 (lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 10 à 12h30 et de 14 à environ 16h)

**courriel : [isr@sophrologie-formations.com](mailto:isr@sophrologie-formations.com) - site : [www.sophrologie-formations.com](http://www.sophrologie-formations.com)**